

« Lettre à moi-même »

Brève description	Les participants formulent avec leurs propres mots ce qu'ils ont appris dans le cadre des différents modules en indiquant ce qui les a tout particulièrement intéressés. En cinq étapes, ils rédigent une lettre adressée à eux-mêmes.
Sujets	Réflexion individuelle, action humanitaire, principes humanitaires
Objectifs d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le point individuellement sur ce qui a été appris • Définir les prochaines étapes de développement en fonction des aspirations personnelles
Taille du groupe	Travail individuel
Durée	20 min
Matériel	Papier à lettres, enveloppes, feuilles de carton, boîte à lettres symbolique
Instruction	<p>Chaque participant cherche un endroit, soit à l'intérieur de la salle de classe, soit en dehors, dans la nature, pour pouvoir y travailler un moment sans être dérangé. La tâche est la même à la fin de chaque module : les participants doivent faire le point sur ce qu'ils ont concrètement appris et sur ce qui les a tout particulièrement intéressés. Cette pause méditative doit aussi leur permettre de définir en quoi ils souhaitent progresser dans les prochains modules ou sur la base du projet dans son ensemble. Dans le cadre de ce double exercice de réflexion, qui inclut à la fois une composante rétrospective et prospective, il importe de ne pas se focaliser uniquement sur le savoir thématique. Les domaines de compétence relevant des capacités/aptitudes ainsi que des attitudes peuvent et doivent aussi être pris en compte. Il est essentiel que les participants appréhendent et décrivent eux-mêmes ce qui les intéresse. Ils rédigent la lettre à la main et la longueur des cinq parties qui la composent est laissée à leur appréciation. A la fin de chaque étape de rédaction, ils glissent leur courrier dans une enveloppe, sur laquelle figurent déjà leur nom et leur adresse postale. Les lettres seront ensuite déposées dans une « boîte à lettres » symbolique et n'en seront retirées que lors de la session suivante de réflexion individuelle. Par conséquent, il convient de veiller à ce qu'elles ne soient cachetées qu'à la fin du projet, c'est-à-dire à l'achèvement de la dernière étape de rédaction.</p> <p><i>Perspectives</i></p> <p>Les lettres seront remises aux participants par l'enseignant avec un certain décalage dans le temps, à un moment qui peut être convenu avec le groupe. L'impact pédagogique du projet se prolongera ainsi au-delà du cinquième module.</p>